

Adresse personnelle:

M<sup>re</sup> LAROCHE Dominique  
4 Allée Charles Darwin  
26000 Valence

REPUBLICA DE CHILE			
PRESIDENCIA			
REGISTRO Y ARCHIVO			
NR.	92/16147		
A:	20 JUL 92		
P.A.A.	<input type="checkbox"/>	R.C.A.	<input type="checkbox"/>
C.B.E.	<input type="checkbox"/>	F.W.M.	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>	ARCHIVO	
M.Z.C.	<input type="checkbox"/>	EDEC	<input type="checkbox"/>

Date: 2 Juillet 92

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

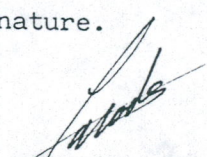
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

BISSARDON Georgette  
100 rue des Moulins  
26 Valence - FRANCE

Date: 2/07/92

Monsieur *Patricio Aylwin*

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.

*Georgette Bissardon*

Adresse personnelle:

Fraisse pierre  
Camping de L'Éperuère  
26000 Valence

Date: 2-07-82

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

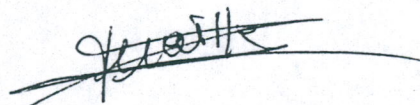
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle: François Haisville  
Chateaufort 31  
5 bis, rue de Serbie  
26000 - Valence France

Date: 2.7.92

Monsieur Patricio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

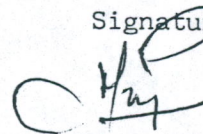
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle: JARNIOU

6 rue de la cité

26600 . Pont-de-l'Évêque Date: 2.7.92.

Monsieur Patucio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

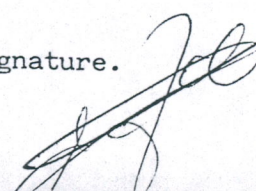
Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature. 

Adresse personnelle:

MARTEL Nicole  
30, rue Edmond Rostand  
26500 BOURG Les VALENCE

Date: 3.07.92

Monsieur Patricio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.

*Martel*

Adresse personnelle: 24 rue Jean Perrin  
26000 Valence

MADAME MONIQUE LEVESQUE

Date: le 5/7/92

Monsieur Patricio Alwyn

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.

Adresse personnelle:

PORTONZ Geneviève  
M, Mlle Jean-Bouvin  
26000 VALENCE

Date: 06/04/92

Monsieur Patricio Alwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

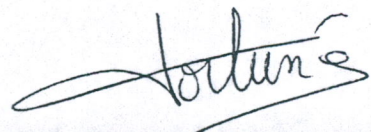
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.





Roger Todeschini

Adresse personnelle: 26 rue des Fauvettes  
26500 Bourg Les Valence - France -

Date: 2-7-92

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

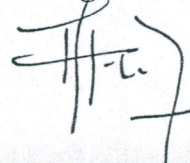
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle: 6 A. rue G. Philippe  
26800 Postes de Valparaíso

Bridgette CHANEAC

Date: R 5/07/92

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

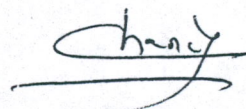
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

310015 R Gabriel  
45 - chemin du Thor  
26000 - Salence.

Date: 2.07.92.

Monsieur *Patricio Aylwin*,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

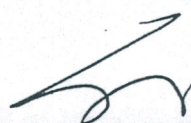
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

M<sup>r</sup> Michel GUILLOTTE  
route de TOULAUD  
07130 SOYONS  
FRANCE

Date: 2-07-92

Monsieur Patricio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

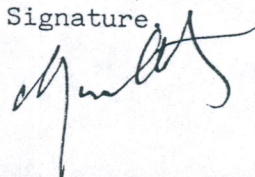
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature



Adresse personnelle:

P. FLEURENT  
La Mandole  
R. Diodoro Raboulet  
26100 - ROZANS

Date: 2/7/92

Monsieur Patricio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

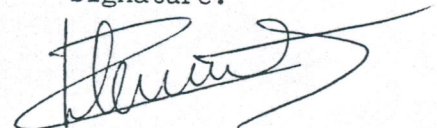
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

Classe Jean-Pierre  
IMPASSE Claude Fournat  
07500 Grange & Valence

Date: 2/7/92

Monsieur *Patricio Aylwin*

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

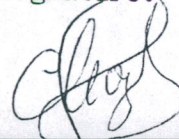
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Danièle FAVET

Adresse personnelle: 28, rue Jean Bouin  
26 000 Valence

Date: 2. 07. 1992.

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Henriette Gastaldi'

Adresse personnelle:

6 B rue Tasteru  
26500 Bomples Valence

Date: 2/07/92

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.

*H. Gastaldi*



Adresse personnelle:

Alice Chevallier  
4 rue César Franck  
26000 Valence

Date: le 4.07.92

Monsieur Patucio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.

*Alice Chevallier*

Adresse personnelle: SIERRA Bone Helive  
3 Allée Talherbe  
26000 Valence

Date: 5. 7. 92.

Monsieur Patricio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

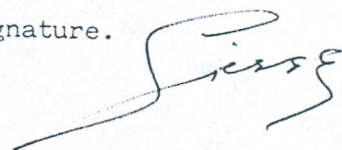
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

DUVIERRE J.

60 A. JEAN-MOULIN

86500 BOURG-S. VALENCE

Date: 4/5 juillet 1998

Monsieur Patricio Aylwin

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

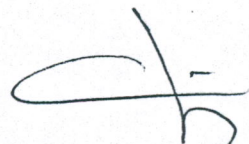
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

207, av. Maurice Faure  
26000 ALENÇON.

Date: 03.07.92

Monsieur RIGERFULT Alain,  
Patricio Aylwin,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

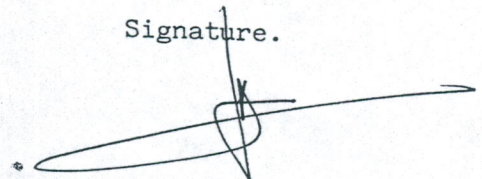
J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.



Adresse personnelle:

M<sup>r</sup> Gisèle Francis  
4 Rue César Franck  
26000 Valence

Date: 4. 7. 1992

Monsieur Patricio Aylwin ,

Je m'adresse à vous, pour vous exprimer mon indignation et ma tristesse quant au sort que le gouvernement et la justice du Chili font subir aux membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES.

Je sais que AukanHuilcaman Paillama, ainsi que six Lonkos et 106 membres de cette organisation ont été arrêtés et emprisonnés à Temuco, que d'autres membres dont Nelly Ayenao sont assignés à résidence, et que de plus il leur est interdit de sortir du pays.

Une telle répression est indigne d'une démocratie, tout comme le fait de dissoudre une organisation et de la déclarer hors la loi. En démocratie, le droit d'organisation et d'expression est fondamental et l'on ne peut en aucun cas le bafouer.

J'insiste également pour que les détenus soient traités dignement. 1992 n'est-elle pas l'année symbole pour le respect des droits des peuples indigènes américains, cinq cents ans après le génocide?

Enfin, en tant que défenseur des droits des peuples à s'exprimer librement et à être reconnus en tant que tels, je demande la libération de tous les membres du CONSEIL DE TOUTES LES TERRES, la levée des assignations à résidence et la réhabilitation de l'organisation.

Je tiens à souligner que des citoyens suédois, suisses, hollandais, anglais, allemands, espagnols soutiennent cette demande.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Signature.

